

**Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2021**



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec les :

Communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance objectifs au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

La vérificatrice générale du Canada est un mandataire du Parlement. Elle est indépendante du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

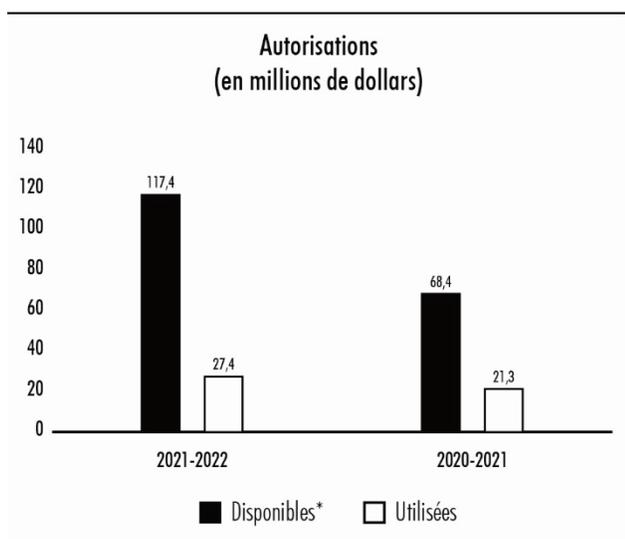
Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles aux fins d'utilisation ont augmenté en raison de l'approbation, en mars 2021, de la demande de financement pour l'intégrité de notre programme. En outre, toutes les autorisations de crédit ont été fournies au premier trimestre de l'exercice 2021-2022 (75 % en 2020-2021).

Les autorisations utilisées ont principalement augmenté en raison de l'expansion de la main-d'œuvre.



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Risques et incertitudes

Il n'y a pas de risques et d'incertitudes importants à rapporter.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Il n'y a pas eu de changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme lors du premier trimestre de l'exercice 2021-2022.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances,

[Original signé par]

[Original signé par]

Karen Hogan, CPA, CA

Lissa Lamarche, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 27 août 2021

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	107 494	24 536	24 536	61 223	19 458	19 458
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(266)	(266)	(2 660)	(613)	(613)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	104 834	24 270	24 270	58 563	18 845	18 845
Autorisations législatives budgétaires	12 523	3 131	3 131	9 822	2 455	2 455
Autorisations budgétaires totales	117 357	27 401	27 401	68 385	21 300	21 300
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	117 357	27 401	27 401	68 385	21 300	21 300

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2021	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	97 137	23 282	23 282	59 913	18 960	18 960
Transports et communications	3 500	111	111	3 320	123	123
Information	1 000	201	201	591	49	49
Services professionnels et spéciaux	11 880	2 484	2 484	4 677	1 745	1 745
Location	2 750	1 334	1 334	1 101	948	948
Services de réparation et d'entretien	225	17	17	171	17	17
Services publics, fournitures et approvisionnements	225	14	14	182	17	17
Acquisition de matériel et d'outillage	3 250	219	219	1 003	54	54
Autres subventions et paiements	50	5	5	87	–	–
Dépenses budgétaires brutes totales	120 017	27 667	27 667	71 045	21 913	21 913
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(28)	(28)	(660)	(27)	(27)
Des audits internationaux	(2 000)	(238)	(238)	(2 000)	(586)	(586)
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(266)	(266)	(2 660)	(613)	(613)
Dépenses budgétaires nettes totales	117 357	27 401	27 401	68 385	21 300	21 300